

La Clé des âges s'adapte à la période de confinement

L'association la Clé des âges propose aux personnes âgées et dépendantes des services adaptés à leurs besoins depuis 1992. "L'association intervient dans 40 communes du département et auprès de 2000 bénéficiaires à domicile, dont 150 à Pélissanne", précise Yvan Codina, directeur général de l'association.

La Clé des âges propose une prise en charge globale des personnes âgées et dépendantes. "Nous sommes là pour les accompagner et les aider dans les gestes de la vie quotidienne. Nous faisons autant que possible pour les stimuler. Lorsque les personnes ont autour de 30 à 50 % de leurs capacités, nous essayons de retarder leur entrée dans la dépendance." L'association compte 450 salariés dont 350 aides à domicile, 45 aides-soignants, huit infirmiers et 25 postes administratifs.

"Le personnel bénéficie de formation de base : assistante de vie et gestes aux premiers secours. Le personnel est formé avec un matériel qui leur permet de connaître les personnes âgées. Ils se mettent ainsi dans la peau d'une personne âgée, selon son âge et se basant sur le goût et l'odorat." L'association est partenaire d'Axo Pro Formation pour permettre à ses salariés de se former régulièrement



La Clé des âges propose des services aux personnes âgées dépendantes.

/PHOTO F.D.

en fonction des besoins.

La pandémie liée au covid-19 chamboule le fonctionnement de la Clé des âges. "Le risque zéro n'existe pas. Le plus important est de respecter les gestes barrière : la distanciation sociale, le lavage des mains avec du gel hydroalcoolique ou du savon de Marseille, le port d'un masque fourni par le Conseil départemental ou l'Agence régionale de santé. On a été confronté à une pénurie de masques mais peut maintenant approvisionner tous nos sala-

riés."

L'association sensibilise son personnel à l'aide de notice et de courrier. "Je me déplace beaucoup pour rassurer le personnel et les bénéficiaires. Ce sont d'ailleurs surtout les familles des bénéficiaires qu'il faut rassurer." Yvan Codina a noté l'évolution du secteur professionnel dans le domaine du service aux personnes. "Il y a trente ans, la profession était très peu réglementée. Petit à petit, elle s'est structurée. D'ici 2025-2030, le nombre de per-

sonnes âgées dépendante va doubler. Ces métiers sont peu attractifs et il faut le faire par envie et non par dépit. J'espère que les pouvoirs publics prendront conscience de la situation pour qu'ils permettent aux salariés de pouvoir travailler en toute sécurité."

Frédéric est aide-soignant depuis sept ans. "J'avais l'envie d'aider les autres dans le paramédical à domicile. C'est le côté social qui m'a attiré. Nous sommes plusieurs salariés à suivre un bénéficiaire, et certains d'entre eux ont besoin de trois passages par jour. Nous adaptons nos heures de passage en fonction de leur besoin : aide à l'hygiène, à l'administration des traitements préparés par l'infirmier. Des soins relationnels et éducatifs sont nécessaires pour des personnes isolées. Des liens se créent avec des bénéficiaires, même s'il faut veiller à garder une approche professionnelle."

Les bénéficiaires semblent satisfaits de l'aide apportée par la Clé des âges. "Ça apporte un peu de bien-être lorsque l'on est seul ! Je bénéficie du service de ménage deux fois par semaine car je ne peux pas faire toute seule comme avant. Ça me permet de voir du monde et d'échanger avec la personne", confie une bénéficiaire.

F.D.